

Actions environnementales 2024 en faveur du développement durable

Afin de réduire les impacts sur l'environnement liés à son activité, le Site du Pont Transbordeur s'est engagé depuis 10 ans dans une démarche de qualité environnementale. En 2014, il a été le premier site en France à recevoir la certification NF Environnement Site de Visite 526.

En 2024, en termes d'actions de développement durable entreprises sur le Site du Pont Transbordeur, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan qui gère le site a mis en œuvre les actions suivantes :

- **en faveur de la mobilité douce :**
 - **Extension de la zone apaisée et piétonne autour du Pont Transbordeur rive Rochefort**
 - **Création et équipement d'une halte vélo** comprenant 28 emplacements, 2 bornes de recharge électrique et une station de réparation et de gonflage (kits de réparation disponibles aux accueils avec documentation et conseils, renouvellement du Label Accueil Vélo)
 - **Mise en place d'une signalétique temporaire sur les deux rives et de panneaux RIS** charte Grand Site de France Estuaire de la Charente pour mieux guider les usagers notamment sur les itinéraires de la Flowvélo et la Vélodyssée et sur les services du site
 - **Tarifs inchangés des traversées de la nacelle**, toujours gratuité de la place du vélo
 - **Promotion des itinéraires cyclables et chemins de promenade**, illustrés aux accueils.
- **en faveur de l'épanouissement de tous les êtres humains :**
 - **Création de deux espaces sanitaires publics et points d'eau accessibles pour tous sur la rive de Rochefort et la rive d'Échillais accueille une nouvelle fontaine**
 - **Création d'une aire de pique accessible sur chaque rive avec tables, assises, corbeilles de tri, plantations.**
 - **Actions et renouvellement du label Tourisme et Handicap pour l'ensemble du site : Accueils Rochefort et Échillais, Nacelle et nouveau restaurant ouvert depuis le 30.3.2024. sur la rive de Rochefort**
 - **Réaménagement des parvis avec un revêtement choisi pour une accessibilité totale** (suppression des trottoirs) tout en respectant le site classé et le monument historique
 - **Ouverture de deux nouveaux belvédères pour une vue panoramique imprenable** sur le Monument Historique et ses abords accessibles gratuitement dont un accessible pour tous sur la rive de Rochefort (installation d'un ascenseur)
 - **Organisation d'animations et d'événementiels gratuits et accessibles pour tous à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine** les 21 et 22 septembre 2024 et "**La Traversée aérienne du Pont Transbordeur en highline**" du 9 au 11 novembre 2024.
 - **Collaboration avec des ESAT.**
- **en faveur d'une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables :**
 - **Création et ouverture d'un restaurant de site avec une gestion éco responsable** mettant en avant les productions et producteurs locaux (construction bâtiment durable, recrutement gestionnaire suivant cahier des charges exigeant sur mode de fonctionnement respectueux de l'esprit des lieux Grand Site de France Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort et économe en énergie et production de déchets.
 - **Approvisionnement responsable de la boutique souvenirs en produits locaux**, politique d'achats responsables, en travaillant avec des fournisseurs de la région pour 70 % des produits.
 - **gestion des déchets et des consommations de fluides** : tri, affichage d'écogestes, relevés des compteurs...
 - **Réduction de la production d'éditions imprimées et optimisation de la distribution**, prestataire commun aux autres sites, sensibilisation des visiteurs, réduction de l'offre en présentoir en privilégiant le conseil ou l'utilisation de supports numériques.
- **en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources :**
 - **Gestion différenciée des espaces naturels**
 - **Plantation d'arbres et de bosquets pour la création d'îlots de fraîcheur sur les deux rives du Pont Transbordeur.**
 - Éloignement de la voiture et de la circulation routière à proximité de l'édifice.

Actions environnementales 2024 en faveur du développement durable

Afin de réduire les impacts sur l'environnement liés à son activité, le Site du Pont Transbordeur s'est engagé depuis 10 ans dans une démarche de qualité environnementale. En 2014, il a été le premier site en France à recevoir la certification NF Environnement Site de Visite 526.

En 2024, en termes d'actions de développement durable entreprises sur le Site du Pont Transbordeur, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan qui gère le site a mis en œuvre les actions suivantes :

- **en faveur de la mobilité douce :**
 - **Extension de la zone apaisée et piétonne autour du Pont Transbordeur rive Rochefort**
 - **Création et équipement d'une halte vélo** comprenant 28 emplacements, 2 bornes de recharge électrique et une station de réparation et de gonflage (kits de réparation disponibles aux accueils avec documentation et conseils, renouvellement du Label Accueil Vélo)
 - **Mise en place d'une signalétique temporaire sur les deux rives et de panneaux RIS** charte Grand Site de France Estuaire de la Charente pour mieux guider les usagers notamment sur les itinéraires de la Flowvélo et la Vélodyssée et sur les services du site
 - **Tarifs inchangés des traversées de la nacelle**, toujours gratuité de la place du vélo
 - **Promotion des itinéraires cyclables et chemins de promenade**, illustrés aux accueils.
- **en faveur de l'épanouissement de tous les êtres humains :**
 - **Création de deux espaces sanitaires publics et points d'eau accessibles pour tous sur la rive de Rochefort et la rive d'Échillais accueille une nouvelle fontaine**
 - **Création d'une aire de pique accessible sur chaque rive avec tables, assises, corbeilles de tri, plantations.**
 - **Actions et renouvellement du label Tourisme et Handicap pour l'ensemble du site : Accueils Rochefort et Échillais, Nacelle et nouveau restaurant ouvert depuis le 30.3.2024. sur la rive de Rochefort**
 - **Réaménagement des parvis avec un revêtement choisi pour une accessibilité totale** (suppression des trottoirs) tout en respectant le site classé et le monument historique
 - **Ouverture de deux nouveaux belvédères pour une vue panoramique imprenable** sur le Monument Historique et ses abords accessibles gratuitement dont un accessible pour tous sur la rive de Rochefort (installation d'un ascenseur)
 - **Organisation d'animations et d'événementiels gratuits et accessibles pour tous à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine** les 21 et 22 septembre 2024 et "**La Traversée aérienne du Pont Transbordeur en highline**" du 9 au 11 novembre 2024.
 - **Collaboration avec des ESAT.**
- **en faveur d'une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables :**
 - **Création et ouverture d'un restaurant de site avec une gestion éco responsable** mettant en avant les productions et producteurs locaux (construction bâtiment durable, recrutement gestionnaire suivant cahier des charges exigeant sur mode de fonctionnement respectueux de l'esprit des lieux Grand Site de France Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort et économe en énergie et production de déchets.
 - **Approvisionnement responsable de la boutique souvenirs en produits locaux**, politique d'achats responsables, en travaillant avec des fournisseurs de la région pour 70 % des produits.
 - **gestion des déchets et des consommations de fluides** : tri, affichage d'écogestes, relevés des compteurs...
 - **Réduction de la production d'éditions imprimées et optimisation de la distribution**, prestataire commun aux autres sites, sensibilisation des visiteurs, réduction de l'offre en présentoir en privilégiant le conseil ou l'utilisation de supports numériques.
- **en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources :**
 - **Gestion différenciée des espaces naturels**
 - **Plantation d'arbres et de bosquets pour la création d'îlots de fraîcheur sur les deux rives du Pont Transbordeur.**
 - Éloignement de la voiture et de la circulation routière à proximité de l'édifice.